RCS : TOULOUSE
Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 01739
Numéro SIREN : 482 724 812
Nom ou dénomination : GROUPE OMNIUM FINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 18/06/2020 sous le numéro de dépôt B2020/010030

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
TOULOUSE

2411218

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/010030**
n° de gestion : **2005B01739**
n° SIREN : **482 724 812 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 18/06/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

GROUPE OMNIUM FINANCE - Société par actions simplifiée
11 avenue Parmentier 31200 Toulouse -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels

2411218

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2020

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE — Durée de l'exercice exprimee en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 11 Avenue PARMENTIER 31200 TOULOUSE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 8 2 7 2 4 8 1 2 0 0 0 2 9 — Neant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122019 Net 3	N-1 31122018 Net 4
	Capital souscrit non appele (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	230 070	AU 122 604	107 467	130 519
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	58 191 545	CV 17 717 499	40 474 046	58 189 324
	Créances rattachees à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	177 304	BI	177 304	177 304
	TOTAL (II)	BJ	58 598 919	BK 17 840 102	40 758 817	58 497 146
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matieres premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermediaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	190 763	BY	190 763	344 506
	Autres créances (3)	BZ	10 316 309	CA	10 316 309	58 352
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres . . . .)	CD	21 041 482	CE 611 095	20 430 386	6 968 512
	Disponibilités	CF	19 090	CG	19 090	72 364
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 664	CI	1 664	243 934
	TOTAL (III)	CJ	31 569 307	CK 611 095	30 958 212	7 687 669
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	90 168 226	1A 18 451 198	71 717 028	66 184 815

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part a moins d'un an des immobilisations financieres nettes CP (1) | (3) Part a plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété * Immobilisations | Stocks | Creances

En Euros

EURAUDIT CONSULTING

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 35 597 376)	DA	35 597 376	35 597 376
	Primes d'emission, de fusion, d'apport,	DB	1 699 147	1 699 147
	Ecart de réevaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 009 738	4 009 738
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves reglementees (3)* (Dont reserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	12 371 939	12 371 939
	Report à nouveau	DH	9 437 722	9 986 361
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	8 060 019	(548 639)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	71 175 941	63 115 922
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnees	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	9 800	11 750
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	9 800	11 750
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	40 137	59 898
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	221 426	2 674 664
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	62 284	113 846
	Dettes fiscales et sociales	DY	207 441	130 467
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		2 592
	Autres dettes	EA		14 677
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB		61 000
	TOTAL (IV)	EC	531 287	3 057 143
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	71 717 028	66 184 815

RENVOIS

(1)	Ecart de réevaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de reévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve speciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	340 525	2 704 805
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2020

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE — Neant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue : biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue : services*	FG	1 903 397	FH		FI	1 903 397	1 945 450
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 903 397	FK		FL	1 903 397	1 945 450
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	1 488	28 558
	Autres produits (1) (11)					FQ	135	1
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 905 020	1 974 010
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 271 052	1 148 223
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	14 530	41 515
	Salaires et traitements*					FY	362 345	315 437
	Charges sociales (10)					FZ	147 640	122 724
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	33 796	32 252
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	24	24
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 829 386	1 660 176
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	75 634	313 834
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	25 558 760	2 825
	Produits des autres valeurs mobilieres et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	234 741	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilieres de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	25 793 501	2 825
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	17 729 006	834 328
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	823	4 388
	Differences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	17 729 829	838 717
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	8 063 672	(835 892)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	8 139 306	(522 058)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2020

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	3 950	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 950	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur operations de gestion (6 bis)	HE	2 316	14 831
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	2 000	11 750
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 316	26 581
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(366)	(26 581)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les benefices * (X)		HK	78 921	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	27 702 472	1 976 835
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	19 642 453	2 525 473
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	8 060 019	(548 639)
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	693 959	704 768
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) Dont	- Credit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	25 558 760	2 825
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		97
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G I)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	1 488	28 558
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complementaires personnelles facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			

(7) Detail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Refacturation CVAE 2018	2 316	
Litiges	2 000	3 950

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2020

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CZ		D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		KD		KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK	KL
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN	KO
CORPORELLES	Constructions	Installations générales, agencements et aménagements des constructions * [Dont Composants M2]	KP		KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]		KS		KT	KU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *	KV	14 775	KW	KX
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *	KY	98 659	KZ	LA
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	105 893	LC	LD 10 743
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	LE		LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL	LM
CORPORELLES	TOTAL III		LN	219 327	LO	LP 10 743
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations		8U	58 189 324	8V	8W 2 222
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P		1R	1S
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T	177 304	1U	1V
FINANCIÈRES	TOTAL IV		LQ	58 366 627	LR	LS 2 222
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	58 585 954	ØH	ØJ 12 965

CADRE B IMMOBILISATIONS

				Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV	LW	1X
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	LY	LZ
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions	Inst. gales, agencts et am des constructions	IS		MG	MH	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	MK	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	MN 14 775	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP	MQ 98 659	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	MT 116 637	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND	NE	NF
CORPORELLES	TOTAL III		IY		NG	NH 230 070	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU	M7	ØW
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ	1	ØX	ØY 58 191 545	ØZ
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B	2C	2D
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2F 177 304	2G
FINANCIÈRES	TOTAL IV		I3	1	NJ	NK 58 368 849	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	1	ØK	ØL 58 598 919	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

En Euros

EURAUDIT CONSULTING

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

(6) **AMORTISSEMENTS**

DGFiP N° 2055 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impots)

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE — Neant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, materiel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagements divers	QD	5 992	QE	1 478	QF		QG	7 470
	Materiel de transport	QH	40 546	QI	19 732	QJ		QK	60 278
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	42 270	QM	12 586	QN		QO	54 856
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	88 808	QV	33 796	QW		QX	122 604
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	88 808	ØP	33 796	ØQ		ØR	122 604

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais etablissement — TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob incorporelles — TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst gales agenc et am des const	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst techniques mat et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst gales agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Materiel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat bureau et inform mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages recup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations — TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	

Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt a étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 51 A du Code General des Impôts)

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

DGFiP N° 2056 2020

Désignation de l'entreprise Société GROUPE OMNIUM FINANCE — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art 39 quinquies H du CGI)	1J		1K		1L		1M	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	11 750	4B	2 000	4C	3 950	4D	9 800
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	11 750	TV	2 000	TW	3 950	TX	9 800
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V	17 717 499	9W		9X	17 717 499
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	834 328	6Y	11 508	6Z	234 741	7A	611 095
	TOTAL III	7B	834 328	TY	17 729 006	TZ	234 741	UA	18 328 594
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II +III)	7C	846 078	UB	17 731 006	UC	238 691	UD	18 338 394
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF			
	Dont dotations et reprises - financières			UG	17 729 006	UH	234 741		
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ	2 000	UK	3 950		

Titres mis en équivalence montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prevues à l'article 39-1-5e du C G I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C G I

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise Société GROUPE OMNIUM FINANCE 31/12/2019

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
- Dépréciation parts FCP+	834 328		234 741	599 587
- Dépréciation placements		11 508		11 508

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impots)

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2020

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachees à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	177 304	UV	(1)	UW	177 304
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	190 763		190 763		
	Créance representative de titres prêtes ou remis en garantie * (Provision pour depreciation anterieurement constituee * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les benéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	45 759		45 759		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	10 230 242		10 230 242		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	40 308		40 308		
	Charges constatées d'avance	VS	1 664		1 664		
	TOTAUX	VT	10 686 039	VU	10 508 735	VV	177 304
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	377	377		
	à plus de 1 an à l'origine	VH	39 760	19 830	19 930	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	170 841	8		170 833
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	62 284	62 284		
Personnel et comptes rattachés		8C	32 116	32 116		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	48 403	48 403		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	78 921	78 921		
	Taxe sur la valeur ajoutee	VW	38 512	38 512		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	9 489	9 489		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	50 586	50 586		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	531 288	VZ 340 525	19 930	170 833
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associes personnes physiques	VL	50 586
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	19 731	* Des explications concernant cette rubrique sont donnees dans la notice n° 2032		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

(9) DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE — Neant ☐ *

Exercice N, clos le : 31/12/2019

I. RÉINTEGRATIONS — BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA : 8 060 019

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WB	
Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	17 752	XE	
Autres charges et dépenses somptuaires (art 39-4 du C G I)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG	5 092		22 844
Fraction des loyers à réintegrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintegration (art 239 sexies D)	RB	)		
Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)	WI	17 729 008	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)	XX		XW	17 729 008
Amendes et pénalités	WJ		Charges financieres (art 39-1-3° et 212 bis)	XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
Impôt sur les sociétés (cf page 9 de la notice 2032)						I7	78 921
Quote-part : Benefices realises par une societe de personnes ou un G I E	WL		Resultats beneficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12 8 % pour les entreprises à l'IR)	I8	
	- imposées au taux de 0 %	ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme	WN	
	- Plus-values soumises au regime des fusions	WO	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)		XR	834 328

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé — DONT *	Interêts excedentaires (art 39-1-3e et 212 du C G I)	SU		Zones d'entreprises * (activite exoneree)	SW	WQ	
	Deficits etrangers anterieurement deduit par les PME (Art 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au regime de taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
						TOTAL I — WR	26 725 120

II. DÉDUCTIONS — PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G I E *	WT	
Prov et charges à payer non déduc , antér taxées et réinte ds les résultats comptables de l'exerc (cf tableau 2058-B, cadre III)	WU	234 741

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12 8 % pour les entreprises soumises à l'IR)	WV	
	- imposees aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)	WH	
	- imposées aux taux de 19 %	WP	
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW	
	- imputées sur les deficits antérieurs	XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*		WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations — 2A1 : 277 903)	XA	24 280 152
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères deductibles à hauteur de 99 % (art 223 B du CGI)		ZX	

Mesures d'incitation

Déduction autorisée au titre des investissements realisés dans les collectivités d'Outre-mer*								ZY	
Majoration d'amortissement *								XD	
Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art 44 sexies A)	L5	XF
	Pôle de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art 44 terdecies)	PA	
	Zone franche urbaine - TE (art 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	IF		Z franche d'activite NG (art 44 quaterdecies)	XC	
	Bassin urbain a dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de developpement prioritaire (art 44 Septdecies)	PB		Z de revitalisation rurale (art 44 quindecies)	PC	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XS	611 105
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)	Dont deduction exceptionnelle (art 39 decies)	X9					Creance degagee par le report en arriere du deficit ZI ( )	XG	
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y2	
							TOTAL II	XH	25 125 998

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	1 599 122
	déficit (II moins I)	XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputes sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*		XL	1 299 561
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	299 561 — XO :

Cegid Group

En Euros

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

(10) DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2020

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE — Neant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	1 400 674
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	1 299 561
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	101 113
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	101 113

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	11 379

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1e bis Al 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
Dépréciation valeurs mobilières de placement	9D	11 509	9E	234 741
Dépréciation titres participations	9F	17 717 499	9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	17 729 008	YO	234 741
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la reintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impots)

(11) TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE — Néant ☐ *

ORIGINES			AFFECTATIONS		
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	9 986 361	Affectations aux réserves - Réserves légales	ZB	
			Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(548 639)	Dividendes	ZE	
Prélèvements sur les réserves	ØE		Autres répartitions	ZF	
			Report a nouveau	ZG	9 437 722
TOTAL I	ØF	9 437 722	(NB le total I doit necessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	9 437 722

RENSEIGNEMENTS DIVERS

DÉTAIL DES POSTES			Exercice N	Exercice N-1
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7 :)	YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	YT		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 : 724 055)	XQ	968 602	1 023 422
	- Personnel extérieur à l'entreprise	YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	213 785	53 878
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES :)	ST	88 665	70 924
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	1 271 052	1 148 223
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW	5 755	6 432
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés ZS :	9Z	8 775	35 083
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	14 530	41 515
TVA	- Montant de la T V A collectée (dont taxe intérieure sur les produits petroliers	YY	401 604	378 644
	- Montant de la T V A déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	202 630	272 245
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2019)*	ØB	338 414	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	1.32 %	1.47 %
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP :		- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art 38 II de l'ann III au C G.I) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 1
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RH		

RÉGIME DE GROUPE*								
Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impots)

(12) **DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES**

DGFiP N° 2059-A 2020

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE — Néant [X] *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine * ②	Valeur nette réévaluée * ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements * ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

			Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * — Court terme ⑨	Long terme ⑩ — 19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
I - Immobilisations *	1								
	2								
	3								
	4								
	5								
	6								
	7								
	8								
	9								
	10								
	11								
	12								
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de reevaluation afférente aux éléments cedés			+				
	14	Amortissements irregulierement differés se rapportant aux éléments cédés			+				
	15	Amortissements afferents aux éléments cédes mais exclus des charges deductibles par une disposition legale			+				
	16	Amortissements non pratiques en comptabilite et correspondant à la deduction fiscale pour investissement, definie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+				
	17	Provisions pour dépreciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values a long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values a long terme							
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*							
	CADRE A	plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)							
	CADRE B	plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)			(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
	CADRE C	autres plus-value taxable à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impots)

(13) **AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP N° 2059-B 2020

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE — Neant [X] *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf cadre B)

Origine		Montant net des plus-values realisees*	Montant anterieurement reintégre	Montant compris dans le resultat de l'exercice	Montant restant a reintegrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition repartie		Montant net des plus-values realisees a l'origine	Montant ante-rieurement reintegre	Montant rapporte au résultat de l'exercice	Montant restant a reintegrer
Plus-values realisees au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée differente (art 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à preciser) au titre de	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxees lors des opérations de fusion ou d'apport

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises a l'impôt sur les societes seulement)

☐ Plus-values d'apport a une societé d'une activite professionnelle exercee a titre individuel (toutes societes)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values realisees a l'origine	Montant ante-rieurement reintegre	Montant rapporte au résultat de l'exercice	Montant restant a reintegrer
TOTAL				

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

DGFiP N° 2059-C 2020

(14) SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impots)

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE — Neant [X] *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 12 8 % ❷	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prepondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12.8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 % ③	Solde des moins-values à 12.8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant a déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6 ⑦
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % ou à 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotees imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 decembre 2007

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

(15) **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2020

formulaire obligatoire (article 53A du code general des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE — Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Formulaire obligatoire (art 53 A du Code Général des Impôts)

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2059-E-SD 2020

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE			Néant ☐*
Exercice ouvert le : 01/01/2019	et clos le : 31/12/2019	Durée en nombre de mois	1 2

DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel *	YP	2
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 903 397
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	1 903 397
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	135
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	135
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	546 998
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises a disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	24
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises a disposition dans le cadre d'une convention de location-gerance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	547 022
IV- Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	1 356 511
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	1 356 511

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	x				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	1 903 397	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	2	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art 223 A du CGI)				HX		
Période de référence	GY	01/01/2019		GZ	31/12/2019	
Date de cessation				HR		

(1) Attention : il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs

Cegid Group

Cabinet LOYUE & Associés

VILLEMEUR - AUDIT - RESSOURCES

ERNST & YOUNG Audit

Groupe Omnium Finance

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

VILLEMEUR - AUDIT - RESSOURCES
1, place Auguste Albert
31500 Toulouse
S.A.R.L. au capital de € 480
393 925 953 R.C.S Toulouse

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Toulouse

ERNST & YOUNG Audit
Le Compans - Immeuble B
1, place Alfonse Jourdain
BP 98536
31685 Toulouse cedex 6
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Groupe Omnium Finance

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Groupe Omnium Finance,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Groupe Omnium Finance relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 15 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Comme il est précisé dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels, la direction de votre société est conduite à formuler les hypothèses et à retenir des estimations qui affectent les montants figurant dans ses états financiers ainsi que cette note de l'annexe qui les accompagne. Dans le cadre de notre audit des comptes annuels clos le 31 décembre 2019, nous avons jugé que parmi les comptes qui sont sujets à des estimations significatives et susceptibles d'une justification de nos appréciations, figurent notamment les immobilisations financières.

- Nous avons apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues et examiné les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Comme il est décrit dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels relative aux immobilisations financières, votre société procède à chaque clôture à un test de dépréciation des immobilisations financières. Nous avons examiné les modifications de mise en œuvre de ce test de dépréciation et vérifié que cette note de l'annexe donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 15 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux associés appelés à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

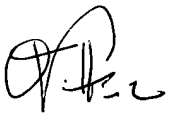
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

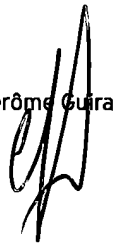
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

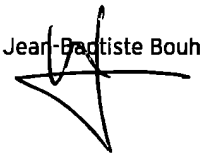
Toulouse, le 29 mai 2020

Les Commissaires aux Comptes

VILLEMEUR - AUDIT - RESSOURCES	ERNST & YOUNG Audit	
Olivier Villemeur	Jérôme Guirauden	Jean-Baptiste Bouhier







Société GROUPE OMNIUM FINANCE
31200 TOULOUSE

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	230 070	122 604	107 467	130 519
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations	58 191 545	17 717 499	40 474 046	58 189 324
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	177 304		177 304	177 304
	Total II	58 598 919	17 840 102	40 758 817	58 497 146
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	190 763		190 763	344 506
	Autres créances	10 316 309		10 316 309	58 352
	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement	21 041 482	611 095	20 430 386	6 968 512
	Disponibilités	19 090		19 090	72 364
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	1 664		1 664	243 934
	Total III	31 569 307	611 095	30 958 212	7 687 669
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	90 168 226	18 451 198	71 717 028	66 184 815

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Société GROUPE OMNIUM FINANCE
31200 TOULOUSE

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 35 597 376)	35 597 376	35 597 376
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 699 147	1 699 147
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserve légale	4 009 738	4 009 738
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	12 371 939	12 371 939
	Report à nouveau	9 437 722	9 986 361
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	8 060 019	548 639-
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total I	71 175 941	63 115 922
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques	9 800	11 750
	Provisions pour charges		
	Total III	9 800	11 750
DETTES (1)	**Dettes financières**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	39 760	59 491
	Concours bancaires courants	377	407
	Emprunts et dettes financières diverses	221 426	2 674 664
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 284	113 846
	Dettes fiscales et sociales	207 441	130 467
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		2 592
	Autres dettes		14 677
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		61 000
	Total IV	531 287	3 057 143
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	71 717 028	66 184 815
	(1) Dont à moins d'un an	340 525	2 704 805

Société GROUPE OMNIUM FINANCE
31200 TOULOUSE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2018 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 903 397		1 903 397	1 945 450	42 053-	2.16-
Chiffre d'affaires NET	1 903 397		1 903 397	1 945 450	42 053-	2.16-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 488	28 558	27 070-	94.79-
Autres produits			135	1	134	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			1 905 020	1 974 010	68 989-	3.49-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 271 052	1 148 223	122 829	10.70
Impôts, taxes et versements assimilés			14 530	41 515	26 985-	65.00-
Salaires et traitements			362 345	315 437	46 907	14.87
Charges sociales			147 640	122 724	24 916	20.30
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			33 796	32 252	1 544	4.79
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			24	24	0-	0.29-
Total des Charges d'exploitation (II)			1 829 386	1 660 176	169 211	10.19
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			75 634	313 834	238 200-	75.90-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

Société GROUPE OMNIUM FINANCE
31200 TOULOUSE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	25 558 760	2 825	25 555 935	NS
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	234 741		234 741	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	25 793 501	2 825	25 790 676	NS
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	17 729 006	834 328	16 894 678	NS
Intérêts et charges assimilées (4)	823	4 388	3 565-	81.25-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	17 729 829	838 717	16 891 113	NS
2. Résultat financier (V-VI)	8 063 672	835 892-	8 899 564	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	8 139 306	522 058-	8 661 364	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	3 950		3 950	
Total VII	3 950		3 950	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 316	14 831	12 515-	84.38-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 000	11 750	9 750-	82.98-
Total VIII	4 316	26 581	22 265-	83.76-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	366-	26 581-	26 215	98.62
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	78 921		78 921	
Total des produits (I+III+V+VII)	27 702 472	1 976 835	25 725 637	NS
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	19 642 453	2 525 473	17 116 979	677.77
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	8 060 019	548 639-	8 608 658	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées	25 558 760	2 825
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 71 717 028.18 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 903 396.97 Euros et dégageant un bénéfice de 8 060 018.90 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

En date du 20 novembre 2019, la société OMNIUM FINANCE a réalisé une distribution d'acompte sur dividendes pour un montant total de 27.029.098 €.
En conséquence, la société GROUPE OMNIUM FINANCE a perçu en 2019 un produit financier d'un montant 25.558.054 €.

Cet acompte sur dividendes a engendré une diminution de la valeur de la société OMNIUM FINANCE et a entrainé, en conséquence, une dépréciation des titres OMNIUM FINANCE dans la société GROUPE OMNIUM FINANCE d'un montant de 17.717.499 €.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le contexte épidémique lié au coronavirus COVID-19 crée une situation incertaine. A ce stade, il est difficile d'en mesurer les impacts sur l'activité; la société met en place les mesures appropriées pour ses employés et pour répondre aux besoins de ses filiales et participations.

Aucun impact n'est cependant à mentionner dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2019.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société a constitué un secteur distinct pour la gestion de sa trésorerie.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	14 775		
Matériel de transport	98 659		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	105 893		10 743
TOTAL	219 327		10 743
Autres participations	58 189 324		2 222
Prêts, autres immobilisations financières	177 304		
TOTAL	58 366 627		2 222
TOTAL GENERAL	58 585 954		12 965

Société GROUPE OMNIUM FINANCE
31200 TOULOUSE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			14 775	
Matériel de transport			98 659	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			116 637	
TOTAL			230 070	
Autres participations		1	58 191 545	
Prêts, autres immobilisations financières			177 304	
TOTAL		1	58 368 849	
TOTAL GENERAL		1	58 598 919	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	5 992	1 478		7 470
Matériel de transport	40 546	19 732		60 278
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	42 270	12 586		54 856
TOTAL	88 808	33 796		122 604
TOTAL GENERAL	88 808	33 796		122 604

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 478				
Matériel de transport	19 732				
Matériel de bureau informatique mobilier	12 586				
TOTAL	33 796				
TOTAL GENERAL	33 796				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	11 750	2 000	3 950		9 800
TOTAL	11 750	2 000	3 950		9 800

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation		17 717 499			17 717 499
Autres provisions pour dépréciation	834 328	11 508	234 741		611 095
TOTAL	834 328	17 729 006	234 741		18 328 594
TOTAL GENERAL	846 078	17 731 006	238 691		18 338 394
Dont dotations et reprises					
financières		17 729 006	234 741		
exceptionnelles		2 000	3 950		

Société GROUPE OMNIUM FINANCE
31200 TOULOUSE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	177 304	1	177 304
Autres créances clients	190 763	190 763	
Taxe sur la valeur ajoutée	45 759	45 759	
Groupe et associés	10 230 242	10 230 242	
Débiteurs divers	40 308	40 308	
Charges constatées d'avance	1 664	1 664	
TOTAL	10 686 039	10 508 735	177 304

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	377	377		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	39 760	19 830	19 930	
Emprunts et dettes financières divers	170 841	8		170 833
Fournisseurs et comptes rattachés	62 284	62 284		
Personnel et comptes rattachés	32 116	32 116		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48 403	48 403		
Impôts sur les bénéfices	78 921	78 921		
Taxe sur la valeur ajoutée	38 512	38 512		
Autres impôts taxes et assimilés	9 489	9 489		
Groupe et associés	50 586	50 586		
TOTAL	531 288	340 525	19 930	170 833
Emprunts remboursés en cours d'exercice	19 731			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	50 586			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	6.0000	5 932 896			5 932 896

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Société GROUPE OMNIUM FINANCE
31200 TOULOUSE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Matériel de bureau-informatiqu	Linéaire	3 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :
- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	57 883
Autres créances	40 308
Total	98 191

Société GROUPE OMNIUM FINANCE
31200 TOULOUSE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des produits à recevoir

	Montant
I- CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	
- Facturation electricité	6 828
- Régularisation frais de holding 2019	51 055
II- AUTRES CREANCES	
- Régularisation charges locatives	40 308
Total	98 191

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	385
Emprunts et dettes financières diverses	575
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 416
Dettes fiscales et sociales	53 581
Total	96 957

Société GROUPE OMNIUM FINANCE
31200 TOULOUSE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des charges à payer

	Montant
I- EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDITS	
- Frais bancaires	377
- Intérêts courus sur emprunts	8
II- EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	
- Intérêt compte courant associé	575
III- DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	
- Honoraires	34 194
- Location véhicules	1 044
- Carburant véhicules	124
- Electricité	7 055
IV- DETTES FISCALES ET SOCIALES	
- Provision congés payés	8 116
- Charges sur provision congés payés	3 263
- Provision primes	24 000
- Charges sur provision primes	9 645
- Taxe apprentissage	299
- Formation profesionnelle continue	4 060
- TVS	4 932
- CVAE	735-
Total	96 957

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 664
Total	1 664

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
- Assurances	1 664		
Total	1 664		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Cette information n'est pas communiquée car elle reviendrait à donner une information individuelle.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Total	3

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		25 558 760

Les produits financiers de 25.558.760 € correspondent à des intérêts de compte courant pour 537 € et des dividendes pour 25.558.223 €.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	8 139 306	79 023
Résultat exceptionnel (hors participation)	366-	102-
Résultat comptable (hors participation)	8 060 019	78 921

Taux d'impôts sur le sociétés utilisé : 28%

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

GROUPE OMINIUM FINANCE
SAS au capital de 35.597.376 €
11 Avenue Parmentier - 31200 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 482 724 812

En tant que société mère, la société GROUPE OMNIUM FINANCE établit des comptes consolidés intégrant ses comptes sociaux et ceux de ses filiales. Les états financiers consolidés sont disponibles au siège social de la société.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société GROUPE OMNIUM FINANCE
31200 TOULOUSE

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- OMNIUM FINANCE	2 175 542	13 585 522	93.24	55 944 808	38 227 309	10 230 242	170 833	6 561 950	15 761 064	25 558 054	
- CAP VALEUR	3 271 012	840 378	68.68	2 246 658	2 246 658				803		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

Dénomination	N° Siret	Siège social
OMNIUM FINANCE	413 583 022	11 Avenue Parmentier - 31200 TOULOUSE
CAP VALEUR	491 949 822	11 Avenue Parmentier - 31200 TOULOUSE

GROUPE OMNIUM FINANCE

Société par Actions Simplifiée au capital de 35.597.376 €

11 avenue Parmentier
(31200) TOULOUSE

RCS TOULOUSE : 482.724.812.

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 12 JUIN 2020

Résolution 5

Comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 - Affectation du résultat de l'exercice.

Le texte du projet de la présente résolution est rejeté à l'unanimité, les associés ayant décidé de modifier cette résolution.

Par conséquent, la résolution suivante est adoptée :

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

Connaissance prise :

- du rapport de gestion du Président,

Approuve la proposition du Président et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice net comptable de 8.060.018,90 euros, décide d'affecter une partie au compte « Report à nouveau » et de distribuer une autre partie aux associés sous forme de dividendes

En conséquence de l'affectation proposée, les postes comptables concernés s'établiraient ainsi qu'il suit :

Avant affectation :

Résultat de l'exercice, Ci :	8.060.018,90 €
Compte « Réserve légale », Ci :	4.009.738,00 €
Compte « Autres réserves », Ci :	12.371.938,61 €
Compte « Report à nouveau » :	9.437.722,40 €

Affectation :

Au compte « Report à nouveau » :	4.559.610,26 €
A titre de dividendes aux associés :	3.500.408,64 €

Après affectation :

Compte « Réserve légale », Ci :	4.009.738,00 €
Compte « Autres réserves », Ci :	12.371.938,61 €
Compte « Report à nouveau » :	13.997.332,66 €

En conséquence, chaque action se verra attribuer un dividende de 0.59 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement, dans le respect des délais légaux, au siège social à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2020.

Précise que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes font l'objet d'un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 % (composé de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % au titre des prélèvements sociaux) opéré à la source par l'établissement payeur.

Toutefois, lorsque le contribuable opte pour le barème de l'impôt sur le revenu, les dividendes sont soumis à l'impôt sur le revenu dans la catégorie des revenus de capitaux mobiliers, après application d'un abattement de 40 % calculé directement par l'Administration sur le montant brut, et déduction faite des dépenses effectuées pour leur acquisition et leur conservation.

Le prélèvement forfaitaire obligatoire (PFO) de 12,8 % opéré à la source par l'établissement payeur est maintenu et n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu établi. Il s'impute, dans les conditions de droit commun, sous la forme d'un crédit d'impôt, sur le montant de l'impôt sur le revenu liquidé au vu de la déclaration d'ensemble des revenus (en ce compris les revenus soumis à ce prélèvement) perçus l'année au cours de laquelle il a été opéré. S'il excède l'impôt dû, l'excédent est restitué.

Peuvent toutefois être dispensés du PFO les contribuables domiciliés en France ayant des revenus modestes et ayant formulée une demande en ce sens au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

Constate, conformément à la loi, qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois (3) précédents exercices.

Cette résolution est adoptée.

Est annexée aux présentes la documentation comptable à déposer au Registre du Commerce et des Sociétés.



CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT